

## PRÉFET DU RHÔNE

## Direction Départementale des Territoires du Rhône

Lyon, le 19 janvier 2015

Service Eau et Nature

Mission Guichet Unique et Politique de Contrôle

## PREFECTURE DU RHONE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU RHONE - SERVICE EAU ET NATURE

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 19 janvier 2015, le projet de travaux d'aménagement d'une liaison autoroutière reliant 1'A 89 (LA TOUR DE SALVAGNY), à 1'A6 (LIMONEST) sur le territoire des communes de LA TOUR DE SALVAGNY, LIMONEST, DARDILLY et LISSIEU, est soumis à enquête publique préalable à l'autorisation au titre des articles L.214-1 à 6 du code de l'environnement sollicitée parla société des Autoroutes Paris Rhin Rhône.

Le projet comprend la mise à 2x2 voies aux caractéristiques autoroutières d'infrastructures existantes, la réalisation de sections neuves avec un système d'échanges complet avec l'A6, ainsi que l'aménagement de quelques Km de l'A6 existante.

Le dossier d'enquête traite des ouvrages définitifs (ouvrages hydrauliques, ouvrages de traitement des eaux, remblais en zones humides, réaménagement écologique de cours d'eau...), et des ouvrages provisoires nécessaires à la construction de ces derniers.

L'enquête se déroulera pendant un mois, du 9 février au 13 mars 2015 inclus.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier comprenant une étude d'impact et l'avis de l'Autorité Environnementale en mairies de LA TOUR DE SALVAGNY, LIMONEST, DARDILLY et LISSIEU aux jours et heures d'ouverture au public. Toute personne pourra obtenir, sur sa demande auprès de la direction départementale des territoires du Rhône -SEN, 165 rue Garibaldi 69003 Lyon, et à ses frais, communication du dossier d'enquête publique

M. Claude FRANÇOIS, ingénieur en travaux public retraité, désigné en qualité de commissaire-enquêteur, se tient à la disposition du public en mairies de LA TOUR DE SALVAGNY, LIMONEST, DARDILLY et LISSIEU, aux dates et heures suivantes :

DARDILLY	Le 14 février 2015	De 10h à 12h
	Le 4 mars 2015	De 15h30 à 17h30
LISSIEU	Le 16 février 2015	De 13h30 à 15h30
	Le 11 mars 2015	De 10h à 12h
LA TOUR DE	Le 21 février 2015	De 9h30 à 11h30
SALVAGNY		
	Le 13 mars 2015	De 14h à 16h
LIMONEST	Le 10 février 2015	De 10h à 12h
	Le 28 février 2015	De 10h à 12h

M. Georges VITEL, géologue environnementaliste, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Les informations relatives au projet pourront être demandées au maître d'oeuvre, SETEC ALS, Immeuble le Crystallin, 191-193, cours Lafayette CS 20087 Lyon Cedex 6, auprès de M. PECCOZ, directeur de Projet : Mail : michel.peccoz@als.setec.fr; Tel : 04.27.85.48.37

Les observations sur le projet devront être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en mairies désignée, ou être adressées par écrit à l'attention du commissaire-enquêteur, au siège de l'enquête fixé à la mairie de La TOUR DE SALVAGNY.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en mairies précitées, à la direction départementale des territoires du Rhône- service eau et nature, et sur le site internet des services de l'Etat dans le Rhône: <a href="www.rhone.gouv.fr">www.rhone.gouv.fr</a> (rubrique: politiques publiques – environnement-développement durable, risques naturels et technologiques – eau –autorisations).

Au terme de l'enquête publique, le préfet du Rhône est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation.

Pour le directeur départemental le chef de service Laurent GARIPUY